



VILLE DE LEVALLOIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Acte télétransmis en préfecture

le : 15 MAI 2020

et affiché le : 15 MAI 2020

00243

*L'Adjoint au Maire*

**ARRÊTÉ DÉSIGNANT MONSIEUR ARNAUD de COURSON, CONSEILLER MUNICIPAL,  
EN QUALITÉ D'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL À TITRE EXCEPTIONNEL**

**Nomenclature : 5.4**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-17, L.2122-18 et L.2122-32,

VU l'arrêté n°188 du 30 mars 2014 modifié portant délégation aux dix-huit Adjointes au Maire,

VU l'arrêté n°189 du 30 mars 2014 modifié portant délégation de fonctions aux conseillers municipaux,

VU l'arrêté n°94 du 11 février 2019 annulant l'arrêté n°673 du 26 septembre 2016 portant délégation aux conseillers municipaux en qualité d'Officier de l'état civil,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder, le samedi 4 juillet 2020 à 15h15 au mariage de Monsieur Alexis LEBOIS et de Madame Alexandra CANET domiciliés à Paris 17<sup>ème</sup> arrondissement, 13 rue Navier,

CONSIDÉRANT l'empêchement du Maire par intérim, des Adjointes et des Conseillers Municipaux délégués à cette date,

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Monsieur Arnaud de COURSON, Conseiller Municipal, reçoit délégation pour remplir les fonctions d'Officier d'état civil pour procéder au mariage susvisé le samedi 4 juillet à 2020 15h15 en lieu et place du Maire par intérim, des Adjointes et des Conseillers Municipaux délégués.

**ARTICLE 2 :** Copie du présent arrêté sera adressée à :

- Madame le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Nanterre,
- Monsieur Arnaud de COURSON.

Fait à Levallois, le 15 MAI 2020

Le Maire par intérim,



Jean-Yves CAVALLINI,  
2<sup>ème</sup> Adjoint au Maire

NB : Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois auprès du Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise  
2-4 boulevard de l'Hautill 95000 Cergy-Pontoise.

HÔTEL DE VILLE - PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - 92300 LEVALLOIS  
TEL : 01 49.68.30.00 - FAX : 01.47.31.62.52  
www.ville-levallois.fr